



## **ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK** **Troisième session, 58<sup>e</sup> législature**

---

---

**FEUILLETON ET AVIS – Jour de séance 38**  
**le jeudi 30 mars 2017**

---

---

### **AFFAIRES COURANTES**

Prière  
Présentation d'invités  
Déclarations de députés  
Questions orales (30 minutes)  
Dépôt de documents  
Déclarations de ministres  
Présentation des pétitions  
Réponses aux pétitions et aux questions écrites  
Présentation des rapports de comités  
Dépôt de projets de loi  
Avis de motion  
Avis d'affaires émanant de l'opposition  
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre  
Votes par appel nominal différés  
Affaires du jour

---

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

## PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

### PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

#### *Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée*

- 55, *Loi sur les services d'évaluation du crédit*. L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.  
 57, *Loi concernant la recherche*. L'hon. M. Boudreau.  
 58, *Loi concernant la Loi sur l'éducation et la Loi sur l'accès et la protection en matière de renseignements personnels sur la santé*. L'hon. M. Boudreau.  
 59, *Loi modifiant la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*. L'hon. M. Melanson.  
 60, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*. L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.  
 61, *Loi sur la transparence des engagements électoraux*. L'hon. M. Boudreau.  
 62, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative*. L'hon. M. Boudreau.

#### *Débats ajournés*

- 16, *Loi modifiant la Loi sur les contrats de construction de la Couronne*. L'hon. M. Fraser.  
 17, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*. L'hon. M. Landry.  
 31, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*. L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.

### COMITÉ PERMANENT DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

- 23, *Loi modifiant la Loi sur la représentation dans l'industrie de la pêche côtière*. L'hon. M. Doucet.  
 30, *Loi modifiant la Loi sur le mariage*. L'hon. M. Doherty.  
 32, *Loi modifiant la Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*. L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.  
 37, *Loi concernant la Loi sur le changement de nom et la Loi sur les statistiques de l'état civil*. L'hon. M. Doherty.  
 39, *Loi concernant l'ouverture des dossiers d'adoption scellés*. L'hon. M. Horsman.  
 40, *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des membres du Conseil exécutif*. L'hon. M. Doucet.  
 42, *Loi concernant la protection des animaux*. L'hon. M. Rousselle, c.r.  
 44, *Loi sur la gouvernance locale*. L'hon. M. Rousselle, c.r.  
 45, *Loi sur l'urbanisme*. L'hon. M. Rousselle, c.r.  
 46, *Loi concernant la gouvernance locale et l'urbanisme*. L'hon. M. Rousselle, c.r.  
 48, *Loi concernant la « Loi d'Ellen »*. L'hon. M. Landry.  
 49, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille*. L'hon. M<sup>me</sup> Harris.  
 51, *Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne*. L'hon. M. Arseneault.  
 53, *Loi modifiant la Loi sur les travaux publics*. L'hon. M. Fraser.  
 54, *Loi modifiant la Loi sur les agences de recouvrement*. L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.  
 56, *Loi modifiant la Loi sur le financement de l'activité politique*. L'hon. M. Boudreau.

## COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

- 38, *Loi modifiant la Loi constituant l'Association des barbiers immatriculés du Nouveau-Brunswick*. M<sup>me</sup> Shephard.
- 43, *Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des employés de la cité de Moncton*. M<sup>me</sup> LeBlanc.
- 50, *Loi modifiant la Loi de 2003 sur l'Église anglicane*. M<sup>me</sup> Shephard.
- 63, *Loi modifiant la Loi relative à l'Association des designers d'intérieur immatriculés du Nouveau-Brunswick*. M<sup>me</sup> LeBlanc.
- 64, *Loi régissant la profession de conseiller et de conseillère thérapeute agréé*. M. Harvey.

## COMITÉ PLÉNIER

- 34, *Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance*. M. Steeves.

## PROJETS DE LOI DEVANT RECEVOIR LA SANCTION ROYALE

- 28, *Loi concernant la Loi sur la location de locaux d'habitation et la Loi sur l'Ombudsman*. L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.
- 35, *Loi concernant la fusion de certains laboratoires avec le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick*. L'hon. M. Doucet.
- 36, *Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité*. L'hon. M. Doucet.
- 41, *Loi concernant la Loi sur la santé mentale*. L'hon. M. Boudreau.
- 47, *Loi sur l'intervention en matière de violence entre partenaires intimes*. L'hon. M. Gallant.
- 52, *Loi modifiant la Loi sur les services d'ambulance*. L'hon. M. Boudreau.

## COMITÉ PERMANENT DES PRÉVISIONS ET DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRES

Budget principal, 2017-2018  
 Budget de capital, 2017-2018  
 Supplément au budget de capital, 2017-2018  
 Budget supplémentaire, Volume I, 2015-2016

## MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

**Motion 10 — L'hon. M. Doucet**, appuyé par l'hon. M. Boudreau, proposera, le mercredi 7 décembre 2016, la résolution suivante :

que, sauf disposition contraire du Règlement ou ordre spécial de la Chambre, l'Assemblée législative adopte le calendrier de séance suivant à la reprise, le 6 décembre 2016, de la troisième session de la 58<sup>e</sup> législature :

du mardi 6 décembre au vendredi 9 décembre 2016,  
 du mardi 13 décembre au vendredi 16 décembre 2016,  
 du mardi 31 janvier au vendredi 3 février 2017,  
 du mardi 7 février au vendredi 10 février 2017,  
 du mardi 14 mars au vendredi 17 mars 2017,  
 du mardi 21 mars au vendredi 24 mars 2017,  
 du mardi 28 mars au vendredi 31 mars 2017,  
 du mardi 25 avril au vendredi 28 avril 2017,  
 du mardi 2 mai au vendredi 5 mai 2017 ;

que, durant certaines semaines où l'Assemblée est ajournée, les comités permanents aient la possibilité de se réunir aux dates suivantes pour étudier les projets de loi, les prévisions budgétaires et les comptes publics de divers ministères et sociétés de la Couronne :

du mardi 17 janvier au vendredi 20 janvier 2017,  
 du mardi 14 février au vendredi 17 février 2017,  
 du mardi 21 février au vendredi 24 février 2017,  
 du mardi 28 février au vendredi 3 mars 2017,  
 du mardi 11 avril au jeudi 13 avril 2017,  
 du mardi 18 avril au vendredi 21 avril 2017,  
 du mardi 6 juin au vendredi 9 juin 2017,  
 du mardi 13 juin au vendredi 16 juin 2017,  
 du mardi 26 septembre au vendredi 29 septembre 2017,  
 du mardi 3 octobre au vendredi 6 octobre 2017,  
 du mardi 10 octobre au vendredi 13 octobre 2017 ;

que, par dérogation aux dates précitées de réunion des comités, les personnes élues à la présidence d'un comité permanent ou spécial puissent continuer à convoquer des réunions, moyennant préavis des dates de leur choix ;

que l'Assemblée, à la levée de la séance le vendredi 5 mai 2017, s'ajourne au mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2017 ;

que, si le président de l'Assemblée, après consultation du gouvernement, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir plus tôt pendant une période d'ajournement, il puisse donner avis qu'il a acquis cette conviction, en indiquant dans cet avis la date de convocation de la Chambre, date à laquelle la Chambre se réunit et conduit ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date ;

que, en cas d'empêchement du président par suite de maladie ou pour une autre cause, l'un ou l'autre des vice-présidents agisse en son nom pour l'application du présent ordre.

### ***Motions réglées***

**Motion 11 — L'hon. M. Gallant.** Débat sur la motion le 13 décembre 2016 ; adoption de la motion le 13 décembre 2016.

**Motion 12 — L'hon. M. Gallant.** Débat sur la motion le 7 décembre 2016 ; adoption de la motion le 7 décembre 2016.

**Motion 13 — L'hon. M. Gallant.** Débat sur la motion le 7 décembre 2016 ; adoption de la motion le 7 décembre 2016.

**Motion 14 — L'hon. M. Gallant.** Débat sur la motion le 7 décembre 2016 ; adoption de la motion le 7 décembre 2016.

**Motion 16 — L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.** Débat sur la motion le 14 décembre 2016 ; adoption de la motion le 14 décembre 2016.

**Motion 17 — L'hon. M. Doucet.** Adoption de la motion le 8 décembre 2016.

**Motion 19 — L'hon. M<sup>me</sup> Rogers.** Débat sur la motion les 7, 9, 10, 14, 15, 16 et 17 février 2017 ; adoption de la motion le 17 février 2017.

**Motion 22 — L'hon. M. Doucet.** Adoption de la motion le 14 février 2017.

### **MOTIONS DES DÉPUTÉS DU PARTI MINISTÉRIEL**

## ***Motions réglées***

**Motion 15 — M. Bernard LeBlanc.** Débat sur la motion le 13 décembre 2016 ; adoption de la motion le 13 décembre 2016.

**Motion 18 — M. Guitard.** Débat sur la motion le 15 décembre 2016 ; adoption de la motion le 15 décembre 2016.

## **AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION**

[sous réserve de préavis donné conformément au paragraphe 44(4) du Règlement]

## **DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION**

### ***Débats ajournés***

33, *Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne.* M. Wetmore.

## **MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION**

### ***Motions pouvant faire l'objet d'un débat***

**Motion 25 — M. Fairgrieve,** appuyé par M. B. Macdonald, proposera, le jeudi 30 mars 2017, la résolution suivante :

attendu que, pendant la Première Guerre mondiale, la crête de Vimy et ses environs, dans le nord de la France, ont été pris et tenus par l'armée allemande en septembre 1914, ce qui leur assurait une position dominante leur permettant d'observer les forces françaises, britanniques et canadiennes ;

attendu que les premiers efforts déployés par l'armée française en vue de capturer le lieu stratégique avaient été infructueux et s'étaient soldés par des milliers de pertes ;

attendu que, au début de 1917, le Corps canadien, sous le commandement du lieutenant-général sir Julian Byng, avait reçu l'ordre de prendre la crête dans le cadre d'une offensive britannique majeure, près d'Arras ;

attendu que le Corps canadien, comprenant l'ampleur du défi qui se posait à lui, a entamé une étude tactique approfondie de la position, a mené des exercices d'entraînement intensif et a recueilli des quantités énormes de munitions et d'équipement afin d'opérer la capture ;

attendu que le Corps canadien était composé d'hommes de toutes les régions du Canada et de divers pays d'origine, qui formaient l'infanterie, l'unité de génie et nombre d'unités de soutien des quatre divisions canadiennes ;

attendu que, le 9 avril 1917 à 5 h 30, les quatre divisions du Corps canadien et le British XVII Corps lançaient une attaque pour capturer la crête de Vimy ;

attendu que, vers midi, le 9 avril 1917, trois divisions avaient atteint leurs objectifs et que, au 12 avril, les Canadiens avaient capturé la crête de Vimy, qui était tombée aux mains de l'armée allemande ;

attendu que, en dépit des pertes énormes, les tactiques de combat utilisées par les Canadiens, et la réussite de celles-ci, ont montré que le Corps canadien était passé maître dans l'art de la guerre offensive et ont valu au Canada une reconnaissance internationale ;

attendu que le maintien de l'unité et de l'esprit dont ont fait montre les combattants canadiens dans de nombreuses autres batailles remportées avec succès contre les forces allemandes a grandement contribué à mettre fin au conflit en novembre 1918 ;

attendu que la bataille de la crête de Vimy fait partie de l'identité et de l'histoire canadienne de manière incommensurable et que le Mémorial à Vimy est un hommage emblématique au sacrifice des Canadiens durant la Grande Guerre ;  
qu'il soit à ces causes résolu que le 9 avril 2017 soit appelé Jour de la bataille de Vimy au Nouveau-Brunswick et ainsi proclamé.

**Motion 26 — M. K. MacDonald**, appuyé par M. Fitch, proposera, le jeudi 30 mars 2017, la résolution suivante :

attendu que le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux préconise l'établissement de communautés rurales dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick comme moyen d'accroître les possibilités de participation à l'échelle locale ;

attendu que le district de services locaux d'Estey's Bridge est actuellement engagé dans des discussions en vue de s'unir au district de services locaux de Saint Mary's, y compris des parties du district de services locaux de Stanley et le village de Stanley, pour former la nouvelle communauté rurale de Nashwaak ;

attendu que la communauté rurale de Nashwaak a tenu, durant l'hiver de 2016, une série d'assemblées publiques afin de mesurer l'intérêt pour ce qui est de s'unir à l'ensemble des populations d'Estey's Bridge, Saint Mary's, Stanley (le village) et de parties de Stanley (la paroisse) et a recueilli le nombre nécessaire de signatures requises par la province pour entamer la prochaine étape de l'établissement en communauté rurale ;

attendu que la communauté rurale de Nashwaak satisfait aux lignes directrices établies par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, soit l'inclusion d'un village, une population d'au moins 4 000 habitants et une assiette fiscale supérieure à 200 millions de dollars ;

attendu que la province du Nouveau-Brunswick, par le truchement du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, a déjà donné son approbation à la réalisation d'une étude de faisabilité ;

attendu que le financement entourant la détermination de la faisabilité est déjà garanti ;

attendu que le district de services locaux d'Estey's Bridge compose déjà avec une circulation de camions accrue liée aux activités d'exploitation de carrières en cours dans la région ;

attendu que le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a omis d'assurer un niveau acceptable de surveillance environnementale, obligeant les propriétaires de biens locaux à agir eux-mêmes à titre de direction d'exécution en recueillant des photos, en prenant note des infractions et en les signalant ;

attendu que, à l'heure actuelle, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux ne fait aucune distinction entre les carrières de gravier et les carrières en ce qui a trait à la réglementation régissant leur exploitation, ce qui empêche le traitement adéquat des questions cernées par les propriétaires de biens résidentiels adjacents à des carrières en cours d'exploitation ;

attendu que l'ouverture d'une nouvelle carrière est proposée, laquelle doublerait le niveau de bruit, la densité de circulation et le dynamitage le long de la route 620, entre le chemin Kingsley et les limites de la ville de Fredericton ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à s'abstenir de donner son approbation à l'exploitation de toute carrière de gravier ou de carrière dans la région délimitée par le chemin Claudie, la route 620, la route 105 et le chemin Kingsley jusqu'à ce que la communauté rurale de Nashwaak soit établie et que les résidants de la région aient eu l'occasion d'exprimer leurs préoccupations aux représentants de leur nouvelle structure municipale, dont le nom actuel est communauté rurale de Nashwaak.

## DEUXIÈME LECTURE DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION

- 7, *Loi sur les emplois verts*. M. Coon.  
 10, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation*. M. Coon.  
 27, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*. M. Jody Carr.  
 29, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne*. M. Coon.

### MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

#### *Motions pouvant faire l'objet d'un débat*

**Motion 3 — M. Savoie**, appuyé par M. K. MacDonald, proposera, le jeudi 10 novembre 2016, la résolution suivante :

attendu que l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux entre le Canada et les États-Unis d'Amérique a pris fin et que les deux pays sont en pleine négociation en vue d'un nouvel accord ;

attendu que 83 % des terres du Nouveau-Brunswick sont boisées et que des forêts de la Couronne couvrent environ la moitié de ces terres ;

attendu que l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick emploie plus de 22 000 personnes ;

attendu que l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick apporte plus de 1,45 milliard de dollars par année à l'économie ;

attendu que les gens du Nouveau-Brunswick ont un intérêt direct dans la négociation d'un nouvel accord sur le bois d'oeuvre résineux ;

attendu que l'imposition de droits de douane et de contingents de concert avec les États-Unis pourrait présenter un risque important pour l'économie du Nouveau-Brunswick ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée exhorte le gouvernement actuel à rencontrer le gouvernement fédéral pour continuer à promouvoir les intérêts du Nouveau-Brunswick quant à la négociation d'un nouvel accord sur le bois d'oeuvre résineux.

**Motion 6 — M. Coon**, appuyé par M. Keirstead, proposera, le jeudi 17 novembre 2016, la résolution suivante :

attendu que le gouvernement dépose chaque année son budget principal et ses comptes publics faisant état de ses dépenses et recettes ;

attendu que les dépenses qui figurent dans le budget principal du gouvernement n'incluent pas actuellement le manque à gagner attribuable aux dépenses fiscales, y compris les crédits d'impôt et les exonérations fiscales ;

attendu que des organismes internationaux, dont le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développements économiques, font la promotion de normes comptables dans le secteur public qui obligent les gouvernements à faire rapport de leurs dépenses fiscales ;

attendu que d'autres autorités du Canada, y compris la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada, font rapport chaque année de leurs dépenses fiscales ;

attendu qu'il incombe au gouvernement de rendre des comptes à la population qu'il représente ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à inclure dans son budget principal, à compter de 2017-2018, le manque à gagner total attribuable aux dépenses fiscales pour chaque exercice financier.

### ***Motions portant dépôt de documents***

**Motion 23 — M. Jeff Carr**, appuyé par M. Wetmore, proposera, le jeudi 23 février 2017, la résolution suivante :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenante-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste des niveaux de dotation en personnel et de l'inventaire du matériel dans chacun des dépôts d'entretien du ministère des Transports et de l'Infrastructure dans la province du Nouveau-Brunswick pour les années 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

**Motion 24 — M. Coon**, appuyé par M. Keirstead, proposera, le jeudi 23 février 2017, la résolution suivante :

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenante-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les contrats suivants ainsi qu'une liste des soumissionnaires non retenus pour l'exécution de chacun de ces contrats :

- Shannex, Fredericton, 2008 (contrat de cinq ans) ;
- Shannex, Quispamsis, 2008 (contrat de cinq ans) ;
- Shannex, Riverview, 2008 (contrat de cinq ans) ;
- Villa Beauséjour, Caraquet, 2010 ;
- foyer de soins Villa Maria, Saint-Louis de Kent, 2014 ;
- Victoria Glen Manor, Perth-Andover, 2015.

### ***Motions réglées***

**Motion 1 — M. Higgs**. Débat sur la motion le 10 novembre 2016 ; adoption de la motion amendée le 10 novembre 2016.

**Motion 2 — M. Savoie**. Débat sur la motion le 17 novembre 2016 ; rejet de la motion le 17 novembre 2016.

**Motion 4 — M. Stewart**. Débat sur la motion le 8 décembre 2016 ; rejet de la motion le 8 décembre 2016.

**Motion 5 — M. Urquhart**. Débat sur la motion le 17 novembre 2016 ; rejet de la motion le 17 novembre 2016.

**Motion 7 — M. Coon**. Adoption de la motion le 16 mars 2017.

**Motion 8 — M. Higgs**. Débat sur la motion le 15 décembre 2016 ; rejet de la motion le 15 décembre 2016.

**Motion 9 — M. Keirstead**. Débat sur la motion le 8 décembre 2016 ; rejet de la motion le 8 décembre 2016.

**Motion 20 — M. Holder**. Débat sur la motion le 16 mars 2017 ; rejet de la motion le 16 mars 2017.

**Motion 21 — M. Wetmore**. Débat sur la motion le 16 mars 2017 ; adoption de la motion amendée le 16 mars 2017.

### **PÉTITIONS**

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| 1, M. Crossman — présentée le 3 novembre 2016.  | (Réponse, le 29 novembre 2016) |
| 2, M. Crossman — présentée le 3 novembre 2016.  | (Réponse, le 9 décembre 2016)  |
| 3, M. Coon — présentée le 6 décembre 2016.      | (Réponse, le 21 décembre 2016) |
| 4, M. Wetmore — présentée le 9 décembre 2016.   | (Réponse, le 19 décembre 2016) |
| 5, M. Crossman — présentée le 14 décembre 2016. | (Réponse, le 26 janvier 2017)  |



- 6, M. Crossman — présentée le 14 décembre 2016. (Réponse, le 26 janvier 2017)
- 7, M. Albert — présentée le 8 février 2017.
- 8, M. Oliver — présentée le 8 février 2017. (Réponse, le 17 février 2017)
- 9, M. Oliver — présentée le 10 février 2017. (Réponse, le 17 février 2017)
- 10, M. Oliver — présentée le 14 février 2017. (Réponse, le 17 février 2017)
- 11, M. Crossman — présentée le 14 février 2017.
- 12, M. Crossman — présentée le 15 février 2017.
- 13, M. Crossman — présentée le 16 février 2017.
- 14, L'hon. M. Arseneault — présentée le 14 mars 2017. (Réponse, le 28 mars 2017)
- 15, M. Wetmore — présentée le 14 mars 2017.
- 16, M. Wetmore — présentée le 15 mars 2017.
- 17, M. Wetmore — présentée le 16 mars 2017.
- 18, M. Harvey — présentée le 17 mars 2017.
- 19, M. Wetmore — présentée le 17 mars 2017.
- 20, M. Wetmore — présentée le 21 mars 2017.
- 21, M. Wetmore — présentée le 22 mars 2017.
- 22, M. Wetmore — présentée le 23 mars 2017.
- 23, M. Savoie — présentée le 24 mars 2017.
- 24, M. Coon — présentée le 24 mars 2017.
- 25, M. Wetmore — présentée le 24 mars 2017.
- 26, M. Higgs — présentée le 28 mars 2017.
- 27, M. Wetmore — présentée le 28 mars 2017.
- 28, M. Wetmore — présentée le 29 mars 2017.

## **RAPPORTS DE COMITÉS**

### Comité permanent de la politique économique

- premier rapport déposé le 6 décembre 2016
- deuxième rapport déposé le 8 décembre 2016
- troisième rapport déposé le 13 décembre 2016
- quatrième rapport déposé le 14 décembre 2016
- cinquième rapport déposé le 16 décembre 2016
- sixième rapport déposé le 23 mars 2017

### Comité permanent de modification des lois

- premier rapport déposé le 14 décembre 2016

## **RAPPORTS/DOCUMENTS**

### ***Dépôt au bureau du greffier***

Rapport sur le rendement 2015-2016, vérificateur général du Nouveau-Brunswick  
— déposé le 27 mars 2017.

Donald J. Forestell,  
greffier de l'Assemblée législative